

Droit de la santé

Par **Robiche**, le **04/02/2016** à **14:09**

Bonjour,

J'aurai voulu en savoir plus sur le droit de la santé. Notamment devenir avocat dans ce domaine, est-ce possible ? Les débouchés sont-elles suffisantes ?

Auriez-vous des précisions sur cette filière, témoignage ou autre ? [smile4]

Cordialement,
Romane.

Par **Dragon**, le **04/02/2016** à **14:37**

Bonjour,

le droit de la santé ne se découvre qu'en M1 : c'est une branche à part qui obéit à des règles de droit public et privé. Le droit de la santé est surtout régi par le code de la santé publique.

C'est un domaine qui ne recrute pas énormément et je n'ai jamais vu un avocat spécialisé en droit de la santé - mais ça doit bien exister. Si toutefois cette branche vous attire - même s'il est prématuré de s'octroyer de telles préférences en L1 - je vous conseille de bien y réfléchir.

Par **Lexsail**, le **05/02/2016** à **08:08**

Bonjour,

Pour compléter les propos de Dragon il existe des avocats spécialisés en droit de la santé mais ce n'est effectivement pas une des filières où le recrutement est le plus important.

Le droit de la santé peut également mener aux concours de l'administration publique (directeur d'hôpital par exemple).

Mais comme l'a très bien dit Dragon il est un peu tôt pour décider de cela en L1